



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Souché

Mardi 17 octobre 2017 – 20h



Service Proximité et Relations aux citoyens
Rédaction : FB

Personnes présentes :

Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Marie-Paule MILLASSEAU (Conseillère municipale et Co-Présidente élue), Dominique SIX (Adjoint au maire), Floriane BOURREAU (service Proximité et Relations aux citoyens), Emmanuel BARRE, Gérard BENAY, Paul BERTHOME, Jean-Michel BOSSARD, Michel BOURDEAU, Cécile CATTAN, Joël CUEILLE, Dominique GALLO, Joël GORING, Philippe GUILLEMOTEAU, Anne-Marie IMBERT, Alain MALLEREAU, Gilles MEUNIER, Marie-France PERRON, Aimée RANGEARD, Christian SENECHAU, Isabelle VAN ASSCHE.

Excusé(s) : Dominique CLOUZEAU, Christine RENOUX, Xavier LE DUR, Laurent SIRE.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Pot d'accueil ;
2. Présentation du dispositif de la participation citoyenne et des conseils de quartier ;
3. Installation du nouveau conseil de quartier ;
4. Informations sur les projets en cours ;
5. Questions diverses.

1. Accueil et présentation des membres

Par Marie-Paule MILLASSEAU, Co-présidente élue du Conseil de quartier de Souché.

Mme MILLASSEAU remercie pour leur engagement les conseillers s'étant impliqués sur la première « mandature » des conseils de quartier de 2014 à 2017, pour leur travail en commission, leurs réalisations. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et plus particulièrement aux nouveaux venus.

Les élus présents, les conseillers de quartier, ainsi que le public, procèdent à un tour de table.

2. Présentation du dispositif de la Participation citoyenne et des Conseils de quartier

Dispositif présenté par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire.

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers ;
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Leur rôle :

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

Un budget annuel est alloué à l'ensemble des conseils de quartier. Il s'agit d'une enveloppe mutualisée entre les neuf conseils de quartier d'un montant de 200 000 € pour les dépenses d'investissement et de 70 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

2.3– Présentation du service participation citoyenne

Il est intégré au service Proximité et Relations aux citoyens (composé de 8 agents) rattaché au pôle de Pilotage général de la ville de Niort.

Les missions du service :

- ✓ Traiter les réponses aux demandes des habitants lorsqu'elles concernent l'espace public ;
- ✓ Contribuer au développement de la culture numérique et de la modernisation des relations aux usagers au travers du déploiement du portail citoyen (offre de services publics en ligne) ;
- ✓ Gérer la participation citoyenne niortaise (concertation sur les projets de la Ville, animation et suivi des Conseils de quartier et Conseils citoyens, animation et suivi de la gestion urbaine de proximité sur les quartiers Politique de la ville...).

La cellule Participation citoyenne joue un rôle d'interface entre les habitants et les services municipaux/publics en lien avec les élus dans : (Organigramme présent dans le diaporama)

- ✓ L'organisation de la participation citoyenne et du dialogue public au travers notamment des Conseils de quartier, des Conseils citoyens (quartiers politique de la ville) et des espaces participatifs numériques dans l'objectif de favoriser l'expression collective et garantir l'intérêt général dans les projets accompagnés
- ✓ L'accompagnement des conseils citoyens sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville en lien avec la CAN.
- ✓ L'animation et le pilotage de la gestion urbaine de proximité sur les 3 quartiers Politique de la ville (Clou-Bouchet, Tour-Chabot Gavacherie et Pontreau-Colline Saint-André).

Les bureaux sont situés 3 rue de l'ancien musée - Espace Michelet - 2ème étage.

Ce service est encadré par **Bénédicte GABRIEL** cheffe du service Proximité et Relations aux Citoyens.

Une équipe de trois coordinateurs pour l'accompagnement des conseils de quartier :

- **Floriane BOURREAU**, coordinatrice de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de SOUCHÉ, NORD et SAINT-LIGUAIRE ;
- **Mathieu JACQUEMIN**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de GOISE-CHAMPOMMIER-CHAMPCLAIROT, SAINT-FLORENT et SAINTE-PEZENNE ;
- **Pierre FOURNIER**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de CENTRE-VILLE, TOUR CHABOT GAVACHERIE et CLOU BOUCHET

Un Coordinateur Gestion urbaine de proximité/Conseils citoyens > **Marc MONNERIE**

Un agent chargé de suivi administratif, logistique et événementiel que les conseillers de quartier sont amenés à contacter pour certains éléments de logistique pour l'organisation d'évènement notamment > **Lydie SENELIER**.

2.4 - Les dispositifs complémentaires de la participation citoyenne

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es)

- *Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles)*

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité »

- *Mise en place de diagnostics partagés sur site*
- *Réponse réactive et coordonnée de la municipalité*

Présentation des espaces numériques dédiés aux conseils de quartier :

Espaces de travail en ligne réservés aux membres des instances

1. des pages de partage sur l'activité et les actions en cours :
 - ✓ agenda des événements des instances,
 - ✓ ordre du jour des Conseils de quartier,
 - ✓ informations sur les travaux dans les quartiers,
 - ✓ relevés de conclusions des réunions publiques des Conseils de quartier,
 - ✓ un espace permettant de contacter les membres des Conseils de quartier (via le service Participation citoyenne).
2. des espaces de travail :
 - ✓ partage documentaire (compte-rendus des commissions, photos, plans,...),
 - ✓ forum/mini-sondages pour permettre les échanges entre les membres des instances sur des projets ou dossiers,
 - ✓ partage d'un calendrier

Une nouvelle session de formation et d'appropriation de l'outil est organisée pour le mois de décembre. Un mail d'inscription sera envoyé à l'ensemble des conseillers de quartier.

3. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présentée par Marie-Paule MILLASSEAU, Co-présidente élue.

3.1 – Rappel : les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Interlocuteur(trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service Proximité et Relation aux Citoyens
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

3.2 - Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

Les candidats à la co-présidence : - Monsieur Dominique GALLO, seul candidat.

Le vote est réalisé à bulletins secrets.

Résultats du vote : 17 votants
15 voix – Dominique GALLO
2 bulletins blancs

Monsieur Dominique GALLO est élu Co-président habitant à l'issue du renouvellement du Conseil de quartier de Souché.

3.3 - Commissions et groupes de travail thématiques

Rôle : groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet. De manière autonome, ils se réunissent pour travailler sur les thématiques choisies. Ils peuvent faire appel en cas de besoin au Coordinateur du conseil de quartier qui pourra faire le relais auprès de services pour des demandes d'informations, et aussi le cas échéant, aux Élus du Conseil municipal.

Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec :

- *Le cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...)
- *La vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable...
- *La valorisation du patrimoine matériel et immatériel du quartier.*

3.4 - Constitution des commissions et groupes de travail thématiques

M. SIX précise que le travail des commissions est indispensable pour faire remonter les informations. Les demandes d'intervention sont souvent liées à des incivilités, le travail de réflexion se mène aussi sur le terrain en réunissant des conseillers de quartier, des associations, des riverains et des techniciens pour confronter les points de vue.

La commission Animation réunit plusieurs thématiques développées sur le quartier de Souché : la culture, la vie de quartier et la réflexion menée sur le cœur de quartier. Ce regroupement de thématiques est lié aux difficultés de rassembler et de mobiliser dans la durée de nouveaux membres.

Cette commission travaille étroitement avec le Centre Socioculturel de Souché.

Cette commission met en œuvre de nombreux projets au cours de l'année : le chantier participatif du Chemin des Brouettes qui a lieu depuis deux ans, les petits marchés de Souché, les expositions à la médiathèque de l'espace Lambon.

Le projet Chantier Participatif du Chemin des Brouettes :

Le chantier est encadré par un professionnel référent. Plusieurs groupes de participants sont associés : les ateliers thérapeutiques Tremplin de l'hôpital de Niort, le groupe jeunes du CSC de Souché et les citoyens qui viennent à titre individuel.

Il y a une réelle volonté de poursuivre ce projet pour l'année à venir.

Les membres du Conseil de quartier remercient particulièrement Marie-France PERRON et le CSC pour leur investissement sur ce projet.

D. Gallo souhaite que ce projet ouvre des perspectives plus grandes notamment par rapport à la possibilité de l'ouverture d'un accès vers La Coudraie.

Les Petits Marchés de Souché :

Ils sont organisés trois fois dans l'année.

Ces petits marchés regroupent des producteurs locaux plutôt avec des produits alimentaires, un ou plusieurs artistes musicaux et des associations diverses (lecture publique, écologiques ...).

Deux des marchés sont concomitants avec les expositions du Lambon, ce qui permet une ouverture supplémentaire de l'exposition pour un plus large public.

Les expositions du Lambon :

Ces expositions sont aussi l'occasion pour l'artiste d'un échange privilégié grâce à l'organisation d'ateliers : un groupe adultes sur deux jours et un groupe enfants sur une semaine.

Ce projet est conduit par un groupe de pilotage partenarial entre le conseil de quartier, le CSC de Souché et la CAN.

L'invité de la prochaine exposition de printemps sera AMATA.

La fin de la fête de quartier, portée plus particulièrement par le CSC de Souché quant à elle est évoquée comme un échec commun. Certains souhaiteraient qu'elle soit de nouveau mise en place d'autres évoquent immédiatement les difficultés liées à la disponibilité des bénévoles.

Les élus précisent que les fêtes de quartier sont le plus souvent portées par des CSC.

Dans le cas de Souché, G. BENAY président du CSC souligne que le CSC organise un carnaval chaque année qui représente déjà un évènement très important.

La commission Activités Physiques :

M. SENECHAU vice-président du Tennis Club de Souché précise que la commission Activités Physiques a participé au retour du club sur « ses terres ». Le club travaille actuellement à la mobilisation des écoles et du collège du quartier pour l'utilisation des nouveaux cours de tennis.

Il informe l'assemblée que la 9^{ème} rando VTT souchéenne aura lieu le Dimanche 11 mars 2018. Malheureusement, la rando gourmande envisagée le 2 juin est annulée.

Chaque conseiller présent s'inscrit dans les commissions proposées selon ses envies.

<u>Commission</u> <u>Espace Public</u>	<u>Commission</u> <u>Animation et vie de</u> <u>quartier</u>	<u>Commission</u> <u>Activités physiques</u>
<ul style="list-style-type: none">• Benay Gérard• Berthomé Paul• Bossard Jean-Michel• Bourdeau Michel• Chauvet Alain• Cueille Joël• Doray Philippe• Mallereau Alain• Meunier Gilles	<ul style="list-style-type: none">• Benay Gérard• Cattan Cécile• Clouzeau Dominique• Dubois Micheline• Gallo Dominique• Guillemoteau Philippe• Imbert Anne-Marie• Le Dur Xavier• Perron Marie-France• Rangeard Aimée• Sire Laurent• Sireyx Claude• Van Assche Isabelle	<ul style="list-style-type: none">• Meunier Gilles• Barre Emmanuel• Sénéchau Christian

Un référent par commission devra être nommé lors de la première réunion de chacune des commissions. Les référents des commissions formeront avec les co-présidents le bureau du Conseil de quartier, en charge d'orienter les actions et de convenir des ordres du jour des réunions plénières.

4. Informations sur les projets en attente

Les projets portés par le conseil de quartier de Souché :

- **Le chemin des Brouettes** : une trentaine de mètres a été reconstruit cette année. Une réunion aura lieu cette fin d'année ou début 2018 pour l'organisation du prochain chantier ;
- **Les petits Marchés de Souché**, une réunion est à programmer deuxième quinzaine de novembre pour définir la programmation de 2018.
- **Les expositions**, l'exposition « retours de Plage » par Brigitte FRAIGNEAU est en cours jusqu'au 4 novembre (flyers disponibles), la suivante aura pour thème l'Utopie et accueillera AMATA.

Installation d'une boîte à livres au Jardin des Petits Fruits : le conseil de quartier en avait fait la demande il y a un an. Le quartier va bénéficier d'une boîte à livres offerte par le Lions Club, le déploiement de 10 boîtes à livres dans les quartiers est en cours d'organisation. Nous vous informerons de la date d'installation de celle de Souché dès que possible.

Longère du 19 rue des Impasses : la SEMIE a proposé une présentation du projet lors du prochain conseil de quartier (février 2018). Une visite sur site a eu lieu par le service Patrimoine pour réaliser le bornage, les riverains concernés par le bornage y étaient conviés.

Les conseillers de quartier demandent que soit respecté lors de la réhabilitation l'esprit architectural du quartier en prévoyant la réfection des murs de clôture par des murs de pierre.

Un riverain nous fait part de son ressenti suite à la visite sur site qui a eu lieu avec le service Patrimoine. A cette occasion, une présentation rapide du projet avait été faite.

Le projet prévoirait 8 logements neufs supplémentaires dans la parcelle que les riverains considèrent en zone inondable.

L'ensemble des conseillers et des riverains présents demandent une vigilance accrue concernant la circulation engendrée potentiellement par la construction de nouveaux logements dans cette rue. Ils auraient plutôt envisagé que le terrain disponible soit dédié à des jardins partagés ou communaux.

5. Questions diverses et échanges

La communication par affichage type banderoles

Les conseillers de quartier soulèvent les difficultés rencontrées pour communiquer sur chacun des événements organisés par le conseil de quartier.

Ils demandent l'ajout de deux ou trois points d'affichage réglementaires supplémentaires. Ils rappellent que ces difficultés sont plus importantes depuis l'interdiction de l'affichage de banderoles sur le quartier.

Il est rappelé que cette interdiction est liée au Code de l'environnement et la mise en place d'un règlement local de publicité sur le territoire de la ville de Niort.

En ce qui concerne les banderoles traversant certains grands axes de la ville (exemple : avenue de Paris) les lieux sont définis et gérés par Niort Associations. Chaque association peut bénéficier de l'accrochage d'une banderole par an sur l'un des sites définis.

M. SIX précise qu'une campagne de renouvellement des panneaux d'affichage libre sur la ville est en cours. Il a en effet été constaté le manque de 7 points d'affichage sur la ville qui seront ajoutés lors d'une première phase. Dans une seconde phase, les panneaux existants seront nettoyés ou remplacés.

Signalements :

Il y a eu des travaux au niveau du parking du stade correspondant à la mise aux normes de l'assainissement du Club House et des vestiaires.

Les conseillers de quartier demandent que soient renouvelées les demandes liées aux problématiques d'éclairage du parking. Ils signalent par ailleurs que l'éclairage du stade est régulièrement actif plusieurs jours de suite en pleine journée.

Espace Lambon – bassin d'orage :

Le premier projet a été refusé et a été complètement abandonné.
Une nouvelle réflexion est à l'étude mais pour l'instant le dossier est suspendu.

Requalification des rues Fief des Amourettes et Ferdinand de Lesseps :

Le plan qui a été envoyé à l'ensemble des riverains a été modifié depuis en prenant au mieux en considération les remarques de chacun. Les riverains ont été concertés à deux reprises : une enquête et une demande d'avis sur plan.

Charte Jardinage au Naturel :

Les conseillères de quartier engagées dans la démarche rappellent l'existence de cette charte et l'implication d'une commission inter-quartiers sur le sujet.

Les conseillers de quartier intéressés par la démarche peuvent se signaler auprès du service Biodiversité de la ville de Niort (le service Proximité et Relations aux citoyens peut se faire le lien).

Rue de la Grange Verrines :

Les conseillers de quartier demandent l'installation d'un plot pour éviter le passage des véhicules. Si cela n'est pas envisageable, les conseillers demandent la modification du panneau de signalisation qui précise que la voie est interdite sauf aux riverains. Effectivement, cette voie est un chemin agricole qui ne dessert aucune habitation.

La réunion a été clôturée à 22h30.